

Le 7 février 2011.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 7 février 2011, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, France McSween, Nicole Côté, conseillères
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, conseillers
Formant quorum sous la présidence du maire Madame Diane Lefort

Monsieur Jean-Luc Lavigne est absent.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire.

Mme Lefort ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Nicole Côté et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

Les élus ayant tous reçu une copie du procès-verbal de la dernière assemblée préalablement à la tenue de la présente, on en dispense la lecture et on passe à son adoption.

Nous avons reçu :	taxes	664,18 \$	remb. NSF	1 280,07
	Internet	960,52	direct internet	1 230,17
	Permis	40,00	direct taxes	442,53
	Salle	120,00		
	Photocopies	11,00		

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter et de payer les factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

MRC Arthabaska	1 ^{er} vers. quote-part	8 728,00 \$
Coop. Bois-Francs	diesel	2 952,38
....	garage	584,92
....	caserne	421,93
Coop. Ham-Nord	couvre-marche/bureau	65,79
....	quin.	91,73
Vic Mini-Moteur	scie à chaîne second	284,81
Charest Auto		92,80
FQM	mise à jour code	204,75
Lubtek	caisse huile à moteur	273,08
Hydro Québec	garage	135,85
....	caserne	136,61
....	usine	436,82
....	c.c.	1 114,68
....	terrain de jeux	246,62
Pro du CB	installation radios nouveau camion	380,74
Média Transcontinental	annonce vieux camion	160,63
Essor Assurances	surplus responsabilité glissade	545,00
.... valeur livres bibliothèques	87,20
Rogers		29,98
Télébec	usine	180,48
Ville de Victoriaville	reprise examen pompier	200,00
MRC Arthabaska	confection comptes taxes	945,60
Louise Côté	achats divers, comité accueil	98,00
Christiane Leblanc		1 567,68
Receveur Général Canada		576,20
Mario St-Cyr	loc. mach. janv.	500,00
....	all. dép.	400,00
....	km	136,25

Noël Côté	all. dép. cell. bureau	290,00
Gilles Leblanc	c.c. janv.	75,00
Régie inter sanitaire des Hameaux		1 802,58
Alain René	internet	193,67
René Poisson		62,56
Diane Lefort	km + cell	175,60
....	ass. pompier/brunch	78,37
Postes Canada	circulaires	123,48
Pelletier Picard Inc.	rép. lumières terrain jeux	203,18
Laboratoires SM		79,75
Réseau Mobilité Plus		88,12
Hydro Québec	éclairage	176,56
Mario St-Cyr	rép. citerne	50,00
Raphaël Hudon	schéma incendie	120,00
Stéphane Croteau	quin.	55,24
Noël Côté	quin. + chargeur batterie	178,64
Pratique pompiers janvier	9 pers. x 36h x 12,50\$/h	450,00
Sortie pompier Chesterville	7 pers. x 21h min. x 18 \$/h	378,00
Centre rénovation Unimat	terrain jeux	21,92
Comité récréatif N.D.H.	don achat terrain, dév. mun.	5 600,00
C.M.P.Mayer	10 paires gants pompiers	854,44
Isotech instrumentation	quin.	7,12
Sogetel	c.c.	69,19
....	bureau	134,85
....	internet	569,62
Gesterra	vidange + récupération janv.	798,60
Min. rev.	Cotisation rqap	153,64
Buropro	papeterie	37,71
	Total	<u>34 406,47 \$</u>

+ Temps bénévoles grotte 2010 9 695,50 \$

+ salaires des employés 2 432,37 \$

Discussion sur l'augmentation de salaire des élus avec des personnes dans la salle.

Règlement numéro 324, décrétant le traitement, la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses pour les élus municipaux, pour l'année 2011.

ATTENDU qu'il y a lieu d'amender le règlement numéro 318, adopté le 1 février 2010.

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné par Mme France McSween le 6 décembre 2010.

ATTENDU qu'un avis public de la présentation du présent règlement a été donné au moins vingt-et-un (21) jours avant l'adoption dudit règlement.

ATTENDU le surplus de la charge de travail pour le maire, considérant tous les projets en cours pour cette année.

ATTENDU que le présent règlement n'engage en rien un nouveau conseil.

ATTENDU que le règlement propose un traitement (rémunération + allocation de dépenses) pour le maire de 8 800 \$ et de 2 700 \$ pour chacun des conseillers en 2011.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme France McSween

Secondé par Mme Nicole Côté

Et résolu unanimement que le règlement portant le numéro 324 soit adopté par le conseil et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit :

Pour l'année 2011, la rémunération du maire sera de 5 866,66 \$ et celle de chacun des conseillers de 1 800,00 \$.

ARTICLE 2

Une allocation de dépenses de 2 933,34 \$ sera versée au maire et de 900,00 \$ à chacun des conseillers.

ARTICLE 3

Le règlement prévoit que la rémunération du maire et de chacun des conseillers sera révisée annuellement au début de l'exercice financier.

ARTICLE 4

La rémunération et l'allocation de dépenses décrétées selon ce règlement seront versées à tous les 3 mois, soit en mars, juin, septembre et décembre, lors de l'assemblée de conseil.

ARTICLE 5

Chaque membre du conseil peut recevoir un remboursement des dépenses réellement encourues pour le compte de la municipalité, avec l'autorisation préalable du conseil et sur présentation de pièces justificatives, sauf pour les déplacements avec leur véhicule personnel dont la course est inférieure à 100 km.

ARTICLE 6

Le maire n'est pas tenu d'obtenir l'autorisation mentionnée à l'article 5, pourvu que la dépense s'insère dans l'exercice de ses fonctions.

ARTICLE 7

L'indemnité autorisée pour l'utilisation du véhicule automobile de l'élu est de 0,45 \$/km.

ARTICLE 8

La municipalité remboursera les frais de repas et/ou gîte selon les coûts réels. Toutefois, les sommes maximales admissibles pour les frais de repas y compris taxes et pourboires sont les suivants :

- | | | |
|----|----------|----------|
| a) | déjeuner | 10,00 \$ |
| b) | dîner | 15,00 \$ |
| c) | souper | 15,00 \$ |

ARTICLE 9

Le présent règlement est rétroactif au 1er janvier de l'année en cours.

ARTICLE 10

Le présent règlement abroge tout règlement antérieur.

ARTICLE 11

Le présent règlement entrera en vigueur dès sa publication.

Adopté après lecture faite ce 7 février 2011.

Diane Lefort, maire

Christiane Leblanc, g.m.a.
directrice générale et
secrétaire trésorière

Concernant la demande finale pour la subvention du camion autopompe, attendre en mars

Nous avons reçu l'annonce de la retraite de Mme Chantale Messervier, attachée politique de M. Yvon Vallières. Elle sera remplacée par M. Rémi-Mario Mayette.

05-02-11 SUBSTITUT AU MAIRE À LA MRC

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme France McSween substitut au maire Mme Diane Lefort lors des séances du Conseil de la MRC d'Arthabaska pour l'année 2011.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme France McSween pro-maire pour les mois de février, mars, avril.

Problématique de gestion du transport lourd : comme la municipalité doit exercer des mesures de contrôle, il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander une soumission à M. Alain René pour un système de surveillance par caméra internet à 2 endroits dans la municipalité.

06-02-11 APPUI POSTE D'ESSENCE

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham appui la mise en place d'un poste d'essence sur son territoire, soit au 11 rue Principale, sur le bord de la route 161.

Présentation des indicateurs de gestion 2009 : est-ce qu'on pourrait avoir un comparatif avec d'autres municipalités similaires à la nôtre ?

Demande du service d'aqueduc pour M. Normand Paquette, sur le bord de la route 161 : à part le forage dirigé sous le rang 1 centre qui s'avère trop dispendieux, on pourrait regarder une autre alternative à moindre coût.

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'un panneau de sortie d'urgence pour l'entrée du centre communautaire, au coût de 180 \$, plus l'installation par un électricien.

Faire l'annonce dans le prochain calendrier municipal de la distribution d'arbres gratuits par Copernic, destinés à la revégétalisation des bandes riveraines le long des cours d'eau.

07-02-11 SUBVENTION VOIRIE MUNICIPALE

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'établir une liste des travaux de voirie pour 2011, estimée à 50 000 \$, pour la subvention servant à l'amélioration du réseau routier, soit gravier et/ou asphalte aux endroits suivants :

- Rang St-Philippe, 1^{er} rang centre, rue Principale, rue de l'Église

Confirmation de la démolition d'un vieux bâtiment d'ici le 1^{er} juillet, limite Chesterville.

Vérification mécanique des véhicules appartenant à la municipalité avant le 31 mars.

Nous avons reçu 2 soumissions pour le vieux camion autopompe, au prix 400 \$ et 1 500 \$. Nous les refusons pour l'instant. Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser M. Stéphane Croteau à refaire l'annonce sur internet pendant 2 semaines pour voir si on pourrait avoir plus ; sinon on prendra celle à 1 500 \$.

Nous recevons du CLD un nouveau rapport pour la politique familiale et le MADA.

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de laisser la salle gratuitement pour 4 samedis de Cabaret en mars, afin d'amasser des fonds pour l'amélioration des installations du centre communautaire.

Nous recevons une lettre de M. Yvon Vallières, en appui de notre lettre au ministère des Transports, concernant la demande de réduction de vitesse sur la route 161.

Demande de rencontre de Renée Beauregard, lui demander la durée, on pourrait faire ça avant le conseil du 7 mars à 19 h.

Il est proposé par Mme France McSween, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à

l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le déplacement de la directrice générale à une rencontre chez Gesterra, le 16 février à 13 h 30.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le déplacement de la directrice générale à une rencontre sur la gestion des contrats municipaux donnée par l'ADMQ, à St-Ferdinand le 22 février, de 9h à 16h30, au coût de 230 \$.

On procèdera à la révision du cahier de conservation des documents municipaux avec une archiviste du Centre d'archives de la Mauricie et du Centre-du-Québec de même qu'une stagiaire en technique de documentation du Cégep de Trois-Rivières, à la fin mars, début avril.

M. Guy Hudon nous fait un rapport sur le comité famille.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents de garder la 2^e commande de gants pour les pompiers que nous avons reçue, au montant de 854,44 \$, l'ajouter lors de la demande de subvention finale.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire effectuer des travaux sur les luminaires du terrain de jeux par Pelletier Picard inc. au montant de 589 \$, mais sur 2 luminaires seulement au lieu de 3.

Il faudra aussi réparer la chauffrette et la porte du bâtiment récréatif au terrain de jeux.

On rapporte une baisse de pression d'eau sur la rue Lapointe, l'inspecteur effectuera des tests lorsque le temps le permettra.

Transfert de poste :

- assurances au poste honoraire professionnel

Le maire par sa signature du présent document est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Diane Lefort, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par Mme France McSween et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée (21 h 10).

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard
Secondé par Mme France McSween

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Diane Lefort, maire

Christiane Leblanc, g.m.a.
Directrice générale et
Secrétaire trésorière

